

Énoncé d'achèvement d'un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant des activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet de réhabilitation du site de la mine du lac Rond (proposition de boucher un puits de mine à ciel ouvert)

Le Ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) a rempli une proposition visant à l'installation d'un bouchon sur le puits d'une mine à ciel ouvert à la mine abandonnée du lac Rond (Figure 1). Il est prévu d'effectuer le travail en deux phases séparées au début de l'automne (septembre-octobre 2017) pendant deux années consécutives.

Afin d'évaluer les conditions actuelles, le dégagement du site et le travail de préparation autour de l'orifice du puits et de la plateforme d'atterrissage commenceront fin octobre 2017. Un arpentage détaillé du sol autour de l'orifice du puits aura lieu lorsque le dégagement du site et le travail de préparation du sol seront terminés afin d'éclairer la conception technique et la fabrication du bouchon en acier. Ce bouchon sera installé sur le puits à la fin septembre 2018 en même temps qu'auront lieu tous autres travaux de réhabilitation jugés appropriés.

L'examen préalable, la consultation et la planification du projet de catégorie B ont été exécutés conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act (Class EA)*.

Le 17 août 2017, un Avis de possibilité de formuler des commentaires de 30 jours a été fourni par le Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF), ainsi que d'autres parties potentiellement intéressées et des membres du public. Aucun commentaire public n'a été reçu pendant cette période.

Le MRNF a indiqué que le projet se trouve dans un périmètre de 2 km d'une zone à haute densité d'utilisation pour le caribou des bois. Par conséquent, il est proposé de mener les activités du projet uniquement à la fin septembre et fin avril afin d'éviter toute perturbation sensorielle pour le caribou des bois pendant les périodes sensibles (du 1^{er} mai au 15 septembre de chaque année).

Depuis 2016, le MNDM discute du projet avec des représentants de la Première Nation Eabametoong et Four Winds Environmental Services Group (Matawa First Nations Management) en ce qui a trait aux préoccupations en matière de sécurité, aux contraintes environnementales et aux possibilités d'emploi. La Première Nation

Eabametoong soutient le projet de réhabilitation et informe que, dans la communauté, on croit, mais il n'y a pas de preuve évidente, que certains membres de la communauté ont péri sur le site de la mine. La communauté veut participer à un processus qui permettrait de clore cette affaire. Le chef a également exprimé des préoccupations concernant les retards du projet et souhaiterait voir le MDNM maintenir son engagement initial à achever le projet d'ici la fin de l'été 2018. L'hélicoptère doit être utilisé de manière limitée afin de réduire le bruit pendant la saison de la chasse de la communauté. Le MDNM poursuivra ses efforts de consultation et d'engagement avec la communauté de la Première Nation Eabametoong afin de transmettre de l'information, relever les problèmes et les régler et assurer que le fournisseur continue de rechercher des moyens d'inclure les membres de la communauté dans les activités de réhabilitation.

Le MDNM mettre en place le Projet tel que planifié.

Approuvé par :



Oct 26/17

Brian McMahon

Entrer la date

Mine Rehabilitation and Compliance Section

933 Ramsey Lake Road, Sudbury, (Ontario)

Téléphone : (705) 670-5798, Courriel : brian.mcmahon@ontario.ca, Fax : 705-670-5803

Copies à :

- Fichier du projet
- Site Web, Classe EE
- Coordonnateur de l'évaluation environnementale, Unité de soutien stratégique, Ministère du Développement du Nord et des Mines
- Directeur régional, Bureau régional, Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- Superviseur régional de la zone, Bureau régional, Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- Directeur, Direction des autorisations environnementales, Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

Figure 1 : Emplacement du projet

